

Des projets par & pour les Beynolans

L'équipe municipale porte une réelle ambition de développement durable, de préservation de l'environnement et de qualité du cadre de vie des Beynolans.

Une transition doit aujourd'hui opérer, avec l'engagement de tous.

Au-delà des actions menées par la municipalité, nous avons besoin de mobiliser toutes les forces vives, les acteurs de la société civile, que ce soit les associations ou directement les habitants.

Nous proposons donc un appel à projets afin de faciliter, impulser et soutenir des projets et des initiatives de participation citoyenne en faveur du développement durable, proposées et portées par des Beynolans, pour les Beynolans.

L'appel à projets est annuel. Il est doté d'un budget participatif de 5 000 €. Les projets seront soumis à l'avis des beynolans avant une validation en conseil municipal.

Quels types de projets

Des projets d'intérêt général en faveur du développement durable. L'Appel à projets finance uniquement des dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire l'achat de petit matériel, de biens consommables, la rémunération d'un intervenant dans le projet, etc.

Les actions peuvent porter sur :

- La connaissance ou la sensibilisation
- La réalisation de petits aménagements (chantiers participatifs)
- Le Vivre ensemble et la mobilisation des habitants

Les thématiques

L'appel à projets est ouvert sur toutes les thématiques du développement durable

- Eau, Nature et Environnement
- Mobilités actives
- Economie circulaire
- Energie et adaptation au changement climatique
- Santé et sport
- Culture et patrimoine
- Solidarité et Vivre ensemble
- Aménagement de l'espace public

Quelques exemples vus ailleurs :

Vous souhaitez organiser une collecte de vêtements et vous avez besoin de financer vos supports de communication ; vous avez trouvé un espace où créer un jardin partagé et il vous faut maintenant des outils, des graines ; vous souhaitez inviter des intervenant.e.s pour une conférence autour d'un sujet qui peut intéresser d'autres habitant.e.s et il faut financer leur venue et la communication; vous souhaitez mettre en place un pédibus scolaire et souhaitez être équipés de gilets ou d'une application en ligne ; ...+ d'idées sur www.mavilleengagee.fr

Le calendrier des projets 2022

1 ^{er} octobre 2021	Lancement de l'appel à projet
1 ^{er} décembre 2021	Date limite de candidature
Décembre 2021	Présélection par le comité technique
3 janvier 2022	Lancement du vote du public
1 ^{er} février 2022	Clôture du vote du public
Février 2022	Dépouillement et validation par le comité technique
Mars 2022	Approbation au Conseil Municipal
Avril 2022 à septembre 2023	18 mois pour réaliser les projets sélectionnés

Vous souhaitez candidater

- Téléchargez le règlement et la fiche projet sur le site www.beynost.fr
- Envoyez votre dossier à la mairie le 1^{er} décembre au plus tard (dossier papier ou par email à accueil@ville-beynost.fr) comprenant :
 - Fiche projet
 - Visuel du projet
 - Règlement signé
 - Justificatif d'identité et de domicile
- Vous souhaitez échanger au préalable : convenons d'un rendez-vous
Contactez-nous à : accueil@ville-beynost.fr